

COMMUNE DE BAZOCHES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 mars 2018

Convocation : 26 février 2018

L'an deux mil dix-huit

Le sept mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BAZOCHES, dûment convoqués se sont réunis, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Robert SAUTEREL, Maire.

Etaient présents : MM les Conseillers municipaux : Robert SAUTEREL, Jean-Marie PAUTRAT, Philippe GRIGNON, Jean-François SÉRON, Pierre COLAS, Sabine LEON-DUFOUR, Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER, Gilles CHAPUIS.

Absente : Patricia SPANIOL.

Secrétaire de séance : Sabine LEON-DUFOUR

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

1) **INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2018**

Budget de la commune :

- Abri à matériel dans l'ex préau de l'école : 3 devis ont été reçus, le moins disant est de 9 901.84 € HT.
- Mises aux normes de l'installation de la citerne à gaz à la Maison communale : un seul devis pour un coût de 2 165.37 € HT.
- Réparation du calvaire de Champignolles le Bas : 3 devis ont été reçus, le coût est de 2 380.00 € HT.
- Programme CEE Economies d'énergies : échange des 5 fenêtres de la Maison communale pour un montant de 5 749.86 € HT, subventionné à 100 %.
- Enfouissement du réseau EDF à Champignolles le Bas : le SIEEEN assure la maîtrise d'œuvre pour un coût de 14 680.00 € HT.
- Eclairage public à Champignolles le Bas : le SIEEEN assure la maîtrise d'œuvre pour un coût de 16 656.00 € HT.

Budget du service de l'eau :

- Restes à réaliser 2017 et poursuite des travaux de la 2^{ème} tranche de rénovation du réseau d'eau.

2) **AUTORISATION DEMANDE EMPRUNT**

Le Conseil municipal autorise le Maire à effectuer une demande d'emprunt afin de financer les travaux de la 2^{ème} tranche de rénovation du réseau d'eau, si besoin.

3) **DELIBERATION POUR REGLER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET**

Afin de pouvoir régler les dépenses d'investissement avant le vote du budget, conformément aux textes applicables (art. L1612-1 du code général des collectivités territoriales) le Conseil autorise le Maire à mandater des dépenses d'investissement.

4) **INDEMNITE AGENT RECENSEUR**

L'agent recenseur qui a effectué le recensement sur la commune est rémunéré par la commune qui recevra en compensation une dotation de l'Etat.

Il est donc nécessaire d'inscrire au Budget cette dépense sur l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'inscrire au budget 2018 pour paiement du salaire la somme de 800 €.

5) **REFECTION DU CHEMIN DE LA BERGERIE**

Le Conseil décide la réfection du chemin de la Bergerie pour un montant de 875.00 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

- L'ordinateur de la salle du Conseil ne fera pas partie du pack informatique du SIEEEN ;
- Recherche d'un éventuel spectacle pour le 11 novembre 2018 ;
- Ris sur le parking de l'Agence Postale appartenant au Conseil Départemental qui envisage de le supprimer ou de passer une convention avec la commune pour le conserver en son état et en avoir la pleine utilisation. Le Conseil décide de passer une convention avec le Département pour le conserver.
- Préparation du budget 2018 : réunion de la commission finances le 30 mars à 10 heures ; vote du budget le 12 avril à 19 heures.
- Choix de la teinte des menuiseries de la Maison Communale : gris galet.

• *Fin de séance à 20H45*

COMMUNE DE BAZOCHES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **Séance du 12 avril 2018**

Convocation : 05 avril 2018

L'an deux mil dix-huit

Le douze avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BAZOCHES, dûment convoqués se sont réunis, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Robert SAUTEREL, Maire.

Etaient présents : MM les Conseillers municipaux : Robert SAUTEREL, Jean-Marie PAUTRAT, Philippe GRIGNON, Pierre COLAS, Sabine LEON-DUFOUR, Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER, Gilles CHAPUIS, Patricia SPANIOL.

Absent excusé : Jean-François SÉRON (donne pouvoir à Robert SAUTEREL).

Secrétaire de séance : Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

1) **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2017 de la commune.

2) **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3) **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU SERVICE DES EAUX**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2015 du service de l'eau.

4) **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU SERVICE DES EAUX**

Le Conseil Municipal, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

5) **VOTE DES QUATRES TAXES**

Le Conseil municipal maintient les taux des quatre taxes comme l'an dernier, soit :

➤	Taxe d'habitation	: 10,07 %
➤	Taxe Foncière (non bâti)	: 10,15 %
➤	Taxe Foncière (bâti)	: 20,44 %
➤	CFE	: 13,75 %

6) **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE**

Après sa présentation détaillée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2018 de la Commune qui s'établit ainsi :

<u>Section de Fonctionnement</u> :	
Recettes :	197 839.24 €
Dépenses :	197 839.24 €

<u>Section d'Investissement</u>	
Recettes :	93 941.53 €
Dépenses :	93 914.24 €

7) **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU SERVICE DES EAUX**

Après sa présentation détaillée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2018 du Service des Eaux qui s'établit ainsi :

<u>Section d'Exploitation</u> :	
Recettes :	52 236.20 €
Dépenses :	52 236.20 €

<u>Section d'Investissement</u> :	
Recettes :	368 209.17 €
Dépenses :	368 209.17 €

8) **TRANSFERT DE LA COMPETENCE RELATIVE AUX RESEAUX ET SERVICES LOCAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES**

Suite à la position de l'Etat d'améliorer les réseaux et services locaux de communications électroniques, la commune transfère cette compétence à la Communauté de communes, suite à sa demande.

9) **ZERO PHYTO**

Afin d'obtenir une subvention de l'Agence de l'Eau, pour la 3^{ème} tranche de travaux du réseau d'eau, la commune s'engage à ne plus utiliser de produits phytos pour l'entretien des lieux publics (cimetière, maison communale, etc...).

10) **DEMANDE D'AUTORISATION PRET RELAI**

La commune a des subventions attribuées pour la rénovation du réseau d'eau, mais le déblocage de celles-ci est long voir très long ; le recours à un prêt sera nécessaire afin de régler les factures de l'entreprise en cas de besoin.

11) **CITERNE A GAZ MAISON COMMUNALE**

Suite à la remise aux normes de l'installation de gaz, l'ancienne citerne de 2 200 litres est à vendre.

12) **TARIFICATION BOIS DE CHAUFFAGE**

Suite à la demande de particuliers pour du bois de chauffage coupe en 0.50m, le tarif est fixé à 42.00 € le stère.

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux d'eau continuent
- Météo France recherche un terrain pour installer une station de pluviométrie et température, proche d'un point EDF ;
- Les toilettes sèches seront bientôt terminées.
- TNT : le 23 mai, nouveaux canaux : une reprogrammation sera à refaire.

Fin de séance à 21H45

COMMUNE DE BAZOCHES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juin 2018

Convocation : 21 juin 2018

L'an deux mil dix-huit

Le vingt-sept juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BAZOCHES, dûment convoqués se sont réunis, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Robert SAUTEREL, Maire.

Etaient présents : MM les Conseillers municipaux : Robert SAUTEREL, Jean-Marie PAUTRAT, Philippe GRIGNON, Pierre COLAS, Sabine LEON-DUFOUR, Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER, Gilles CHAPUIS.

Absents excusés : Jean-François SÉRON, Patricia SPANIOL

Secrétaire de séance : Sabine LEON-DUFOUR.

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

Ajout à l'ordre du jour :

1) **TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (3^{ème} TRANCHE) – REHABILITATION DU RESERVOIR DE MONTOY – AVANT-PROJET-DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le lancement de l'appel d'offres.

2) **CONVENTION AVEC LE SIEEEN**

Le Conseil approuve le regroupement de trois syndicats des départements voisins (Yonne, Côte d'Or et Saône et Loire) avec le SIEEEN à travers un partenariat avec le Parc Naturel Régional du Morvan pour la réalisation d'économies d'énergies.

3) **DROIT DE SIEGE A LA COMMISSION NUMERIQUE DU SIEEEN**

Le Conseil approuve la présence d'un élu à la commission numérique du SIEEEN.

4) **GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIES PAR LE SIEEEN**

Le Conseil autorise le Maire à signer l'acte constitutif du groupement de commandes avec le SIEEEN concernant l'achat de matériaux d'isolation.

5) DCE 2018

La Dotation Cantonale d'Équipement sera allouée à la voirie pour un montant de 2 410.00 €.

6) ADHESION A LA PLATEFORME DE RESERVATION « DECLALOC »

Déclaloc est une plateforme destinée à la déclaration en ligne de la taxe de séjour. Le Conseil demande plus d'informations sur la procédure.

7) ADHESION A L'ASSOCIATION « CITE DE CARACTERE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE »

La commune présentera un dossier de candidature.

8) DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET

Le Conseil approuve ce changement de compte en investissement au budget général.

9) EXONERATION DE LA TAXE CFE (COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES)

Le Conseil approuve l'exonération de l'entreprise Jeannin, nouvellement installée sur la commune, pour 2019-2020.

QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'une personne pour une concession de cimetière auprès de sa famille ;
- Les travaux du réseau d'eau suivent leur cours ;
- La dissimulation réseau EDF/TELECOM à Champignolles le Bas se termine, il reste la préparation pour la pose des candélabres.
- Entretien de la commune

Fin de séance à 21H15

COMMUNE DE BAZOCHES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 septembre 2018

Convocation : 27 août 2018

L'an deux mil dix-huit

Le trois septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BAZOCHES, dûment convoqués se sont réunis, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Robert SAUTEREL, Maire.

Étaient présents : MM les Conseillers municipaux : Robert SAUTEREL, Jean-Marie PAUTRAT, Philippe GRIGNON, Pierre COLAS, Sabine LEON-DUFOUR, Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER, Gilles CHAPUIS, Jean-François SÉRON.

Absente excusée : Patricia SPANIOL (donne pouvoir à Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER).

Secrétaire de séance Jean-François SÉRON.

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

10) ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LA 3^{ème} TRANCHE DE TRAVAUX DU RESEAU D'EAU AU RESERVOIR DE MONTOIS

Trois entreprises ont soumissionné, dont 2 pour le lot « hydraulique » et 2 pour le lot « génie civil ».

Lot hydraulique :

Société Vertical pour un montant de 31 700.00 €

Société Hydr'elec pour un montant de 22 059.00 €

Lot Génie civil :

Société Résina pour un montant de 79 605.30 €

Société Vertical pour un montant de 89 430.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, attribue le marché à la société Hydr'elec pour 22 059.00 € et à la société Resina pour 79 605.30 €.

11) GIP E-BOURGOGNE

Le Conseil décide de résilier son adhésion au GIP e-Bourgogne (Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté),

n'ayant pas de marchés publics à passer dans un futur proche.

12) MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Suite au transfert de compétence relative aux réseaux et services locaux de communications électroniques à la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs, il est nécessaire de se prononcer sur l'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat mixte Nièvre Numérique.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte l'adhésion de la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs au Syndicat mixte Nièvre Numérique.

13) CREATION D'UNE COMMISSION POUR CANDIDATER AU LABEL « VILLAGES ET CITES DE CARACTERE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Le Conseil décide d'organiser une réunion publique afin d'informer la population sur cette adhésion et de créer une commission avec la participation de personnes extérieures au conseil.

QUESTIONS DIVERSES

- La croix du calvaire de Champignolles le Haut est tombée à terre sans raison connue, un devis de réparation est en cours ;
- Demande de subvention et devis pour la réfection des toitures des 2 sacristies ;
- Pour la commémoration de la guerre 14/18, il est prévu le 18 novembre le spectacle 'T'as le salut du Poilu ». Une information complémentaire sera diffusée le moment venu.

Fin de séance à 20H45

COMMUNE DE BAZOCHES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 novembre 2018

Convocation : 08 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit

Le seize novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BAZOCHES, dûment convoqués se sont réunis, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Robert SAUTEREL, Maire.

Étaient présents : MM les Conseillers municipaux : Robert SAUTEREL, Jean-Marie PAUTRAT, Philippe GRIGNON, Pierre COLAS, Sabine LEON-DUFOUR, Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER, Gilles CHAPUIS, Jean-François SÉRON, Patricia SPANIOL.

Secrétaire de séance : Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

14) AUTORISATION DE MARTELAGE DES PARCELLES C3-C4 (communaux à Champignolles le Haut)

Le conseil demande à l'ONF le martelage des parcelles C3 et C4 à Champignolles le Haut, prévu dans le plan de gestion de la forêt. L'exploitation des futaies et des taillis sera partagée entre les affouagistes.

15) ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE NIEVRE INGENIERIE

Le Conseil décide d'adhérer à l'agence technique départementale de la Nièvre qui apportera un service d'assistance d'ordre technique, juridique et financière dans les domaines de la voirie, de l'eau potable, de l'assainissement, de la défense incendie, de l'urbanisme et des espaces publiques.

16) OPPOSITION AU TRANSFERT DES COMPETENCES « EAU ET ASSAINISSEMENT » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil municipal s'oppose au transfert des compétences « eau et assainissement » à l'intercommunalité avant le 1^{er} juillet 2019, pour un report au 1^{er} janvier 2026.

17) ADHESION A LA CONVENTION « PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE »

Le centre de gestion de la Nièvre propose une offre mutualisée pour une protection prévoyance des agents. L'offre présentée par Sofaxis-CNP a été retenue par le centre de gestion.

Le conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation à compter du 1^{er} janvier 2019.

18) DEMANDE SUBVENTIONS POUR LE JARDIN DU SOUVENIR

Le conseil sollicite une subvention au titre du FNADT (Fonds National Aménagement Développement du Territoire) et une subvention au titre de la DETR (Dotation Equipement Territoires Ruraux) pour le projet d'un Jardin du Souvenir au cimetière dont le coût est estimé à 3 295.83 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

- La 3^{ème} tranche de travaux du réseau d'eau (réfection du château d'eau) est prévue en février/mars 2019.
- Repas des Aînés. Recherche d'un traiteur suite à la fermeture de la Grignotte.
- Cité de caractère : préparation du dossier début 2019.
- Construction de l'appentis prévue en décembre.
- Calvaire de Champignolles le Haut en cours de réparation.
- En tant que conseillère municipale, Sabine Léon-Dufour a accepté de faire partie de la commission de contrôle de la liste électorale.

Fin de séance à 21H00